Église néo-apostolique internationale

Liturgie de l'Eglise néo-apostolique à partir du 1er dimanche de l'Avent 2010

Fotos: NAKI

Zurich. La liturgie ordonne et réglemente la succession, pendant le déroulement du service divin, des prestations musicales, des prières, des lectures bibliques, de la prédication et de l'administration des sacrements. Le début de la nouvelle année liturgique verra l'entrée en vigueur d'une réforme (nous en avons déjà rendu compte) qui vise plus particulièrement, grâce à l'introduction d'éléments liturgiques enrichis, à rehausser la dignité de la célébration de la sainte cène. A ce sujet, l'apôtre-patriarche Wilhelm Leber, le Président international de l'Eglise, a expliqué que la nouvelle liturgie allait apporter davantage de solennité au déroulement cultuel.

Le début du service divin

Au chant de l'assemblée introduisant le service divin suit l'invocation solennelle de la Trinité divine : « Au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ». De cette manière, la Trinité divine, Père, Fils et Saint-Esprit, est présente dans l'assemblée. Après la prière introductive et la lecture de la parole biblique de base, le chœur ou l'assemblée interprète un chant.

Lors des grandes fêtes religieuses qui jalonnent le calendrier liturgique, on introduira ici, dans le déroulement du service divin, la lecture d'un passage biblique. Faite devant l'autel, et non pas à l'autel, cette lecture a pour objectif de faciliter la compréhension de la fête religieuse.

La séquence de prédication

Suit alors la prédication. Entre la partie principale de la prédication, assurée par l'officiant, et les interventions d'autres serviteurs à l'autel, des prestations musicales sous forme de chant ou de jeu instrumental enrichissent le déroulement cultuel. Faisant appel au plus grand nombre de participants possible, elles devraient montrer, dans le cadre de la littérature musicale prescrite, la diversité des ressources musicales de la communauté. Toutes les parties de la prédication s'achèvent par le mot « Amen », et l'assemblée y répond en disant « Amen » à son tour.

La séquence sacramentelle

La séquence sacramentelle qui fait suite à la prédication débute par une préparation de l'assemblée au pardon des péchés ou à la sainte cène, destinée à mettre en évidence l'importance des moments qui vont suivre. Le chant commun d'un cantique de repentance poursuit le même objectif et favorise la confession des péchés devant Dieu et en public. L'assemblée récite ensuite le « Notre Père ». La proclamation du pardon des péchés (ou absolution) se fait par mandat de l'apôtre et

au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, puis la prière d'actions de grâces rappelle les souffrances et la mort du Fils de Dieu.

A ce stade du déroulement du service divin, c'est-à-dire avant la célébration de la sainte cène, l'officiant procède, le cas échéant, à l'administration d'autres sacrements ou à d'autres actes : le saint baptême d'eau, le saint-scellé, l'admission ou la confirmation. Ces actes impliquent une profession de foi qui donne droit à la participation durable à la sainte cène (repas de profession de foi).

L'ouverture ostensible des ciboires marque le début de la célébration de la sainte cène. Les hosties y sont consacrées au moyen de la formule suivante : *« Au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, je consacre le pain et le vin pour la sainte cène et j'y dépose le sacrifice unique de Jésus-Christ, valable en toute éternité. Car le Seigneur prit du pain et du vin, rendit grâces et dit : Ceci est mon corps, qui est donné pour vous. Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui est répandu pour beaucoup, pour le pardon des péchés. Mangez et buvez ! Faites ceci en mémoire de moi. Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez ce vin, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il revienne. Amen ! »*

Ces paroles reflètent la conception de la sainte cène propre à l'Eglise néo-apostolique : la sainte cène est commémoration des événements passés, présence du sacrifice de Christ, commémoration de sa mort amère et de sa promesse, profession de foi en la mort du Seigneur et indication au sujet de son retour. A lieu ensuite la distribution des hosties consacrées aux frères du ministère et à l'assemblée. La dispensation de la sainte cène est terminée au moment seulement où le dernier participant a reçu la sainte cène, dit : « Amen » et pris l'hostie consacrée. Une fois que tous les calices auront à nouveau été posés sur l'autel et que les prestations musicales accompagnant la célébration de la sainte auront cessé, les ciboires seront refermés ; là encore, il s'agit d'un acte ostensible, c'est-à-dire perceptible par l'assemblée.

Autres actes et fin du service divin

Le cas échéant suivent maintenant d'autres bénédictions ou des ordinations, pour lesquelles on pourra aussi prévoir un cadre musical. Le service divin s'achève par la prière finale, suivie de la bénédiction finale, selon les termes en II Corinthiens 13 : 13 : *« Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu, et la communion du Saint-Esprit, soient avec vous tous ! Amen. »* Cette bénédiction est prononcée, les bras étendus. L'assemblée la confirme par le chant liturgique du triple « Amen ». L'officiant referme à présent la bible. Une prestation musicale marque la fin du service divin.

Synthèse

Les éléments liturgiques nouveaux ou enrichis sont les suivants : la lecture biblique lors des grandes fêtes religieuses, le cantique de repentance précédant la célébration de la sainte cène, l'ouverture et la fermeture des ciboires, actes séparés et ostensibles, la formule de consécration enrichie, les moments de silence insérés entre ces pièces liturgiques. Cette forme de liturgie vise à favoriser la solennité du déroulement cultuel, à donner plus d'ampleur à la sainte cène et à mieux intégrer

l'assemblée à cet événement qu'est le service divin. Elle entre en vigueur dès le 28 novembre 2010, 1er dimanche de l'Avent.

I. Début du service divin

Cantique introductif, introduction trinitaire, prière introductive, lecture de la parole biblique de base, chant du chœur ou de l'assemblée, lecture biblique (lors des fêtes religieuses).

II. Séquence de prédication

Prédication, prestation musicale, interventions à l'autel.

III. Séquence sacramentelle

Préparation au pardon des péchés ou à la sainte cène, cantique de repentance, « Notre Père », absolution, prière d'actions de grâces, autres sacrements et actes, ouverture des ciboires, consécration des hosties pour la sainte cène, distribution aux frères du ministère, annonce des contributions musicales accompagnant la célébration de la sainte cène, distribution des hosties consacrées, fermeture des calices.

IV. Autres actes

Ordinations ou autres actes (bénédiction nuptiale, d'anniversaire de mariage...).

V. Fin du service divin

Prière finale, bénédiction finale, prestation musicale finale.

8 novembre 2010